



LES FACULTÉS
DE L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE DE LILLE

INES

APPEL A PROJETS RECHERCHE SUR
L'ETHIQUE ET L'ECOLOGIE INTEGRALE,
LES TRANSITIONS NUMERIQUES, L'ENFANCE ET
LE VIEILLISSEMENT, ET LA SECURITE

Descriptif de l'appel à projets

APPEL A PROJETS H2022- 4IEME VAGUE

22 novembre 2021

1 CONTEXTE ET AMBITION

Depuis plus de 10 ans, l'Institut Catholique de Lille (ICL) a entrepris de nombreuses actions pour stimuler, développer, consolider et valoriser la recherche. Parmi elles, trois appels à projets (AAP) internes orientés recherche ont été lancés : H2022 – vague 1 en 2017¹, ERASME en 2018² et AMBROISE en 2021³. Dans le cadre d'AMBROISE, 24 propositions ont été soumises et évaluées, aboutissant à un soutien de 156,8 k€ de l'ICL, auxquels la Commission Recherche de l'Université Catholique de Lille et la Fondation de la Catho ont apporté un financement additionnel d'un montant de 33,2 k€.

A travers ce soutien historique à la recherche, l'ICL a renforcé sa capacité à faire collaborer les disciplines en favorisant la coopération entre équipes de recherche, dans un esprit d'approche globale en interaction avec l'environnement, tout en développant la recherche disciplinaire conduite au sein de ses laboratoires. Cette capacité est aujourd'hui la marque de fabrique de la recherche de l'établissement. Avec l'ambition de poursuivre le développement d'une recherche fondamentale et appliquée, visible internationalement, associée à la pédagogie et favorisant l'émergence d'expertises utiles décideurs publics, au tissu socioéconomique et à l'Église, l'ICL lance en 2022 un nouvel AAP recherche, intitulé INES : *Appel à projets recherche sur l'éthique et l'écologie Intégrale, les transitions Numériques, l'Enfance et le vieillissement, et la Sécurité*.

Les quatre axes thématiques visés dans INES sont à la fois transversaux aux laboratoires et équipes de recherche de l'ICL, et recourent des coopérations inter-entités préexistantes. INES reprend l'esprit d'AMBROISE, en ce sens qu'il vise à renforcer scientifiquement les équipes de recherche des entités de l'ICL, en apportant des moyens supplémentaires aux projets émergents aussi bien qu'aux projets déjà lancés.

2 OBJECTIFS DE L'AAP INES

INES poursuit trois objectifs (1) augmenter significativement le nombre de **publications dans les « meilleurs » standards internationaux**, voire nationaux (ouvrages et articles scientifiques) ; (2) préparer des **réponses à des appels à projets** nationaux ou internationaux ; (3) associer plus fortement le développement scientifique au **développement pédagogique**.

Les projets incluant des collaborations entre plusieurs chercheurs, appartenant ou non à un même laboratoire, sont encouragés. **L'enveloppe budgétaire pour INES s'élève à 180 K€, hors fonds fédératifs et apports des entités, avec un maximum de 8 K€ par projet**. Chaque projet fait l'objet d'un

¹ Autour de la création de nouveaux masters inter-entités.

² Essor d'une Recherche Au Service de la société et de l'église, des Masters et de l'Expérience-étudiants, sur le renforcement la recherche pluridisciplinaire inter-entités.

³ AMBition pour une Recherche Orientée vers l'International et le Soutien à l'Excellence, sur le développement de la recherche dite « en propre » et disciplinaire des entités de l'ICL et de leurs laboratoires.

dossier unique, pour lequel l'AAP INES permettra de soutenir en totalité ou en partie chacune des actions suivantes :

- des **mobilités « entrantes »** : accueil *visiting professors* ;
- des **mobilités « sortantes⁴ »** : séjours dans des universités étrangères, mobilités en vue d'accéder à des terrains particuliers... ;
- des **transferts d'activité⁵** : réduction de services d'enseignements et du volume des activités pédagogiques, avec recours à des chargés d'enseignement ; prise en charge partielle de salaires de chercheurs **post-doctorants ou doctorants** ; stages « d'initiation à la recherche » pour des étudiants de Master 1 ou 2, d'une durée de 3 mois maximum ;
- des organisations d'**événements scientifiques** : colloques, journées d'étude et de recherche, etc.
- des acquisitions d'**équipement**, des accès à des **bases de données**, des financements d'**expérimentations**, de l'aide à la **relecture, la traduction et la retranscription**.

D'une durée ou d'une échéance maximale d'1 an, les projets devront satisfaire aux recommandations suivantes :

- Les appels à projets externes préparés devront être explicitement identifiés dans le dossier.
- L'accent devra être mis sur la qualité des publications visées, plutôt que sur la quantité.
 - Chaque candidat devra expliquer pourquoi le niveau de « qualité » qu'il vise est élevé et en lien avec les standards d'excellence en vigueur dans sa ou ses disciplines (*rankings* ou autres indicateurs).
- Les porteurs de projets devront mettre en avant la cohérence entre les ambitions de leur projet et leur propre capacité à le réussir.
 - Le lien entre les objectifs poursuivis et l'expérience du porteur de projet devra être crédible ; celui-ci sera évalué au prisme de ses travaux de recherche antérieurs déjà publiés dans le domaine.
- L'adéquation entre le projet et les axes de recherche de l'entité devra être clairement établie, en détaillant les opportunités de coopération au sein du laboratoire.
- Les contributions proposées doivent être construites et rédigées selon les règles de l'art, en mobilisant des références scientifiques publiées, ainsi qu'un exposé clair des aspects méthodologiques du projet.
- Les projets doivent comporter un volet pédagogique.

3 ASPECTS PRATIQUES DE L'AAP INES

Qui est éligible ?

INES concerne les facultés (FD, FGES, FLSH, FMM, FT), ESPOL, HEMISF4IRE et ETHICS. Les enseignants-chercheurs et chercheurs salariés de l'ICL peuvent proposer une réponse à l'AAP, individuelle ou

⁴ En fonction de la réglementation liée aux conditions sanitaires.

⁵ Les modalités pratiques seront discutées au cas par cas par le responsable d'entité (doyen ou directeur), notamment en ce qui concerne l'éventualité du maintien des responsabilités pédagogiques, des activités complémentaires, de la réaffectation définitive de certains cours... Les cours « allégés » ne pourront pas être effectués par les personnels soutenus, dans le cadre d'heures complémentaires.

collective, avec accord de leur doyen ou directeur, qu'ils soient seniors (docteurs HDR) ou juniors (docteurs ou doctorants), qu'ils soient impliqués ou non dans un projet de l'AAP AMBROISE ou ERASME (sous réserve que le temps disponible le permette). Le porteur principal doit être déjà salarié au moment de la réponse.

Quelles sont les modalités de dépôt ?

Les dossiers seront soumis en ligne sur la plateforme suivante : <https://recherche.univ-catholille.fr/h2022-vague-4-ines/> ; ils contiendront :

- le projet détaillé et budget renseigné dans deux documents types ;
- une lettre de soutien du responsable d'unité de recherche accueillant le projet ;
- les CV synthétiques des membres du projet ;
- la liste des publications des membres du projet, en lien avec le projet.

Chaque doyen ou directeur transmettra un classement des propositions de son périmètre.

Quelles sont les modalités d'évaluation et les échéances ?

Les projets proposés seront évalués par un jury composé de 3 membres :

- un membre du jury du précédent AAP ERASME, siégeant à tous les jurys ;
- le vice-recteur en charge de la recherche, siégeant à tous les jurys ;
- un membre externe propre à chaque jury, proposé par le directeur ou doyen de l'entité accueillant le projet.

Les jurys exprimeront des avis, pour arbitrage par le Président-Recteur. Les dossiers complets sont à déposer avant le **13 février 2022** à minuit. Les projets sélectionnés seront lancés entre **mai et septembre 2022**. En cas d'interruption du projet, les réductions de charges pédagogiques qui auront été validées à la faveur du projet seront assurées par les membres, en sus de la charge d'enseignement usuelle, l'année suivante.

4 CONTACTS

Pour tout renseignement, contacter Agathe Reynaert (agathe.reynaert@univ-catholille.fr), secrétaire général, et Nicolas Vaillant (nicolas.vaillant@univ-catholille.fr).